



CTNCi

CHAMBRE TUNISO-NEERLANDAISE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
الحجرة التونسية الهولندية للصناعة والتجارة
TUNESISCH-NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN INDUSTRIE

LA CONFIANCE, LE CŒUR DE NOS COMPÉTENCES...

SERVICE PLUS CTNCI

POUR TOUT SOUCIS DE CONTACT DE NOS MEMBRES AVEC LES
INSTITUTIONS TUNISIENNES, NOTRE CHAMBRE PEUT VOUS
ASSISTER AUX SUIVIS DE VOS REQUÊTES ET ASSURER ENSEMBLE LE
DÉROULEMENT UTILE EN VUE DE SOLUTION.

NIEUWSBRIEF – JUIN 2017

TEXTILE & HABILLEMENT

**Journée d'information
du 13 Juin 2017**

**MESURES DE RELANCE
ET PLAN D'ÉMERGENCE**

CTNCI-SOLIDARITÉ



**POURSUITE OPÉRATIONS
HANDICAPÉS :
CONTENEUR DÉDOUANÉ**



CTNCi

Sommaire

- Activité
- Actualités
- Coopération
- Entrepreneur du mois
- Entreprises de ce mois
- Membership
- Agenda des Foires et Salons
- Bibliothèque à la CTNCI

Programme d'activités 2ème trimestre 2017

Mission n°1 :

Actions en faveur du Développement des échanges commerciaux entre nos deux pays :

- Relooking de notre Site Web : www.tunidutch.com
- 28/09/2017 : prochain déjeuner débat prévu pour être présidé par Mr le Ministre des Finances
- Commission, du Suivi de notre précédent déjeuner débat au thème : «le MIC et les Investissements néerlandais»
- Nos interventions en faveur de nos membres

Mission n°2 :

Supports utiles aux entreprises auprès d'Autorités compétentes de nos deux pays : (mises en relations, contributions à la résolution de leurs questionnements et coachings lors de contacts avec vis-à-vis, Autorités concernées, Services Consulaires Amb du Royaume des Pays-Bas, UTICA, DG des Douanes, DR des Douanes Jendouba, CNSS, BCT, Gouvernorat de Bizerte etc)

Mission n°3 :

Peser dans le Débat économique et dans les échanges entre les 2 pays en devenant une Force de propositions (« think tank », participations avec membres à Tunisia Trade & Investment Seminar le 20/04 à Brux et 21/ 04 à La Haye)

Mission n°4 :

Sensibiliser membres / prospects de notre Chambre à participer effectivement aux grandes manifestations, conférences se tenant en Tunisie et aux Pays-Bas (développer travaux de recherches, internet)

I. ACTIVITES

RELOOKING DE NOTRE SITE WEB CTNCI

Nous vous informons que notre Site web : www.tunidutch.com est en cours de relooking (prévu pour être achevé courant la première semaine de Juillet), pour :

- *mieux présenter nos activités et actualités de nos travaux en ligne,
- *le dynamiser, le rendant plus accessible, à travers la technologie responsive.....

-Au vue de son expérience Spectra s'engage à rechercher, concevoir, réaliser une identité visuelle et définir un univers graphique (couleurs, typos, logos...) décliné en rapport avec l'Image de la CTNCI et sa projection pour les années à venir.

- Le Site Web sera élaboré en respect des standards du web et de la norme W3C et sera doté de la technologie responsive design (consultation aisée depuis ordinateur, tablette smartphone etc...)



PROCHAIN DÉJEUNER DÉBAT PRÉVU POUR ÊTRE PRÉSIDÉ PAR SE MINISTRE DES FINANCES

- Date : Jeudi 28/09, 12h30 (à confirmer).
- Lieu : Hôtel Sheraton
- Thème : **FISCALITÉ ET INVESTISSEMENTS NÉERLANDAIS** (à confirmer).
- Invité d'Honneur prévu : **Mr le Ministre des Finances** (à confirmer).
- en présence notamment de :
 - **SE Hans van Vloten Dissevelt**, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Tunis (à confirmer).
 - et de **SE Patrice Bergamini**, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE en Tunisie (à confirmer)
- Modérateur : **Mr Skander Sallemi**, Conseiller Fiscal, Président du Groupement Professionnel des Conseillers Fiscaux à CONECT, Fondateur du Centre de Formation et d'Information Fiscale (CFIF)
- Parrainages attendus : à confirmer

Journée d'information le 13 Juin 2017 au Siège du Technopole textile Monastir

MESURES DE RELANCE ET PLAN D'ÉMERGENCE POUR LE SECTEUR DU TEXTILE ET HABILLEMENT



Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a organisé le 13 juin 2017 au siège de la Technopole Textile de Monastir une journée d'information, ayant pour le thème «Le secteur du textile et habillement : mesures de relance et plan d'urgence», présidée par S.E Zied Ladhari, Ministre de l'Industrie et du Commerce, ceci en présence notamment de Mr. Le Gouverneur de Monastir Mr Adel Khabthani, Mr le Coordinateur National du Projet COM-TEXHA (présentation disponible au Secrétariat de notre Chambre), Mr Nacer Bouyahia, Mr le Représentant du Ministère de l'Industrie et du Commerce, Mr Hamed Ben Rebah, et et le DG CETTEX, Mr Samir Haouet.

Cette manifestation avait principalement pour objectif d'annoncer les mesures de relance et le plan d'urgence du secteur, qui permettront aux entreprises tunisiennes de développer leurs activités.

Mr. Le Ministre de l'Industrie et du Commerce, a annoncé et présenté les 23 mesures urgentes au profit des secteurs textile/habillement et du cuir et chaussures, couvrant les aspects financiers, l'impulsion de l'investissement, le développement du produit local et le renforcement de la formation, (très attendues et recueillant une grande satisfaction de la part des Sociétés présentes nationales et internationales,

résidentes et non résidentes...)

Notre Chambre a été représentée par son Secrétaire Général Mr M. Goaid

Mesures de relance et d'appui

1/ financement

- Restructuration des dettes des entreprises opérant dans les

secteurs textile-habillement et cuir-chaussures (300 millions de dinars actuellement) auprès de la CNSS, et ce, en optant pour un nouveau rééchelonnement sur 7 ans dont une année de franchise ainsi que l'exonération des intérêts accumulés.

- Restructuration des dettes de ces entreprises auprès de l'Administration Fiscale avec un nouveau rééchelonnement sur 6 ans dont une année de franchise.
- Pour les entreprises implantées dans les zones de développement régional, l'Etat couvre les charges fiscales pour certaines entreprises et octroie des primes d'investissement pour certaines autres.
- Création d'une ligne de financement de plus de 200 millions de dinars, dont le tiers (+ 70 MDT) sera consacré aux entreprises de ces deux secteurs qui connaissent des difficultés économiques exceptionnelles. Ainsi, plus de 10 MDT seront consacrés à la SOTUGAR pour encourager les exportations, tout en misant sur l'assouplissement des conditions d'éligibilité.

2/ formation professionnelle

- Encourager les jeunes en créant de nouvelles spécialités dans ces secteurs tout en bénéficiant de bourses.
- Le bassin d'emploi de Kasserine souffre du manque de la main d'œuvre qualifiée, exigeant le renforcement spécifique du centre de formation de cette région.
- Les entreprises bénéficieront du

droit de tri individuel du système de formation professionnelle.

- Révision du cahier de charges de la formation professionnelle, notamment du mécanisme de tri collectif pour les entreprises totalement exportatrices.
- Les deux centres techniques nationaux bénéficieront pour une période exceptionnelle d'une coopération avec les autres structures publiques afin d'impulser la formation.

3/ impulser l'investissement

- Consacrer des financements additionnels de 2 millions de dinars au profit de l'APII, dédiés à la promotion des deux secteurs aux niveaux local et international.
- Réalisation du projet de la station d'assainissement collectif pour le pôle de développement à Monastir dont les travaux seront entamés prochainement
- Consacrer des financements additionnels au profit du CEPEX pour promouvoir les exportations dans ces deux secteurs et développer le potentiel notamment dans les marchés prometteurs (Allemagne, Espagne, Italie, Russie...)
- Accès aux guichets de banques pendant les week-ends pour faciliter les opérations d'export, et ce, en collaboration avec la BCT.



- Collecte des informations concernant les appels d'offres internationaux en collaboration avec les ambassades tunisiennes à l'étranger. Ne plus exiger les visas d'embarquement pour les entreprises exportatrices.
- Renforcement du mécanisme SOS Export de la Douane auprès du CEPEX via les ressources financières et humaines nécessaires pour intervenir immédiatement dans la résolution des problèmes liés aux deux secteurs.
- Encourager les opérateurs spécialisés dans les pantalons jeans pour accéder aux marchés américains et algériens.
- Les entreprises qui exportent 30% de leur production bénéficieront soit du paiement de TVA sur les matières premières ou du paiement de TVA sur les produits finis.

4/ développement du marché local

- Encourager les acheteurs publics à l'approvisionnement en produits tunisiens. Et en cas de besoin de produits internationaux, l'entreprise étrangère doit faire appel à hauteur de 50% de son marché à des entreprises locales.
- Appliquer la loi sur les produits de la fripe en cuir et des chaussures, soit en les exportant de nouveau ou en les détruisant.
- Les entreprises de franchise opérant en Tunisie sont appelées à produire une partie de leur production en Tunisie et opter pour des prestations de services locaux.
- A noter qu'à travers cette liste de mesures exceptionnelles, le gouvernement est en phase d'élaborer (juin – décembre 2017) une stratégie nationale, et ce, en collaboration avec 80 participants (experts, universitaires, professionnels...), tout en mobilisant deux sources de financement en partenariat avec l'IFC – Banque Mondiale et le projet COM TEXHA Suisse.

Rappelons que les problématiques du secteur ont été à l'ordre du jour de plusieurs actions de notre chambre et ont été soulevées lors de nos divers déjeuners-débats.

La chambre se rejouit de ces mesures importantes qui seront certainement évoqués lors de notre prochain déjeuner débat prévu le 28/09/2017.



CONSEIL DES CHAMBRES MIXTES

Accord de notre Comité Directeur pour en faire partie, CCM composé de : (par ordre alphabétique)

Chambre Tuniso-Allemande

- Chambre Tuniso -Américaine
- Chambre Tuniso-Belgo -Luxembourgeoise
- Chambre Tuniso-Britannique
- Chambre Tuniso-Canadienne
- Chambre Tuniso- Espagnole
- Chambre Tuniso-Française
- Chambre Tuniso-Italienne
- Chambre tuniso- Japonaise
- Chambre Tuniso Néerlandaise
- Chambre Tuniso-Polonaise
- Chambre Tuniso Scandinave
- Chambre Tuniso-Suisse

Prochaine réunion le 04/07 : notre Chambre sera présente.
Nous communiquerons le lieu et la date de cette réunion à tous collègues désireux d'y participer.

INFO

Commission de Suivi post notre déjeuner débat du 16/04/2017 : le MIC et les Investissements néerlandais

Suite notre dernier déjeuner débat présidé par SE Zied Ladhari Ministre de l'Industrie et du Commerce, une Commission de Suivi a été composée à ce jour de : Mr Mongi Goaid et Mme Amira Ajjabi + tous collègues/ participants désireux d'en faire partie, pour fournir des réponses à certaines questions sont restées sans réponse

A SAVOIR : Nos interventions en faveur de nos membres

Pour tout soucis de contact de nos membres avec Institutions tunisiennes exp : Min des Finances, BCT, DG des Douanes, CNSS, CNAM, Ministères MDICI, de l'Industrie et du Commerce etc...

Notre Chambre peut vous assister aux suivis de vos requêtes et assurer ensemble le déroulement utile en vue de solution.

RAPPEL : Déjeuners-débats ultérieurs programmés et prévus

- BERD -AFD (thèmes et dates à déterminer).
- Ministère du Transport (idem)
- Ministère de l'Equipement, l'Habitat et l'Aménagement du Territoire (idem)
- Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique (idem)
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (thème et date à déterminer).



SOLIDARITÉ :

Poursuites opérations handicapés : Prochain conteneur dédouané



Nos remerciements sont destinés à l'aide précieuse de nombreux bénévoles pour leurs aides précieuses :

***Néerlandais** : Mr et Mme Windhorst, Mme Agatha Hamouda, MM Pieter Roelfsema/Ben Mittendorf.

***Et Tunisiens** : MM Hedi Maaroufi et Mohamed Lamine Khadhraoui.



LES NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI DE L'INVESTISSEMENT ET LES TEXTES D'APPLICATION : 25/05/2017



La Bourse de Tunis a organisé, en collaboration avec le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale, une rencontre sur «Les nouvelles dispositions de la Loi de l'Investissement et les textes d'applications»

Cette rencontre a été animée par Mr Khalil Laabidi, DG, FIPA ET Président de l'Instance Tunisienne de l'Investissement, auquel



nous adressons nos plus sincères félicitations et plein succès dans sa nouvelle mission

Réunion très fructueuse, nombreux participants concernés profitant d'une présentation riche d'enseignements et d'échanges
Notre Chambre a été représentée par Son Secrétaire Général Mr. M. Goaid



PARTICIPATION DE LA TUNISIE AU SALON PLMA 2017 à Amsterdam



TTPO Rotterdam, représentant du Cepex a conduit la deuxième participation de la Tunisie au salon de la marque distributeurs MDD PLMA 2017 du 16 au 17 Mai 2017 à Amsterdam aux Pays Bas.

Pour l'édition 2017, la Tunisie a participé avec 9 sociétés exclusivement actives dans l'industrie Agroalimentaire au sein d'un pavillon national de 90 m². Il est à noter que cette édition a enregistré l'introduction d'une société tunisienne dans la filière non-food (société OLIVIA-OLIVARTI –



bois d'olivier).

2 500 Sociétés exposantes (plus de 70 pays) et près de 60 pavillons nationaux et régionaux l'Édition 2017 du PLMA se profile en tant que la plus grande Édition jamais organisée.

Plus de 13 000 acheteurs et visiteurs professionnels visiteront le salon en provenance de plus de 110 pays.

Le PLMA 2017 a été placé sous le thème « Aider les consommateurs ».

Ce thème met en valeur la diversité des produits de marque de distributeur

qui s'offrent aux consommateurs au niveau des circuits de distribution internationaux.

Le Salon offre une large variété de produits : produits alimentaires – produits frais, réfrigérés et surgelés, boissons et denrées non périssables

ainsi que des produits non alimentaires – cosmétiques, produits de santé et de beauté, produits ménagers et pour la cuisine, produits d'entretien automobile, articles de jardin, produits pour la maison et le bricolage.

A noter que le concept MDD a pris de l'ampleur au cours des dernières années en raison des possibilités qu'il offre aux consommateurs en terme de stabilité de qualité des produits et leur prix attractif.



POUR QUI ROULE LA RÉFORME FISCALE ?

Pendant les discussions des Assises de la Réforme Fiscale tunisienne, plusieurs questions ont été soulevées par les participants au sujet d'un bon nombre de préoccupations et d'aspects préjudiciables de la législation fiscale ainsi que des pratiques administratives en matière de contrôle et de recouvrement de l'impôt.

Les participants espéraient ajouter au projet élaboré par l'Administration, des aménagements en profondeur afin de réconcilier le système fiscal tunisien avec les principes universels du Droit Fiscal et avec la réalité économique de l'entreprise et du pays.

Le fait générateur de l'impôt figurait parmi les sujets évoqués par les participants qui ont souligné un éloignement de la législation, des principes universels du droit fiscal et même de la Jurisprudence

des impôts et des taxes telles que réglementées par la législation fiscale actuelle.

A titre d'exemple, le fait générateur de la TVA tel que réglementée par l'article 5 du Code de la TVA prévoit que les contribuables assujettis à ladite taxe doivent s'acquitter de la TVA calculée sur leurs chiffres d'affaires même s'ils n'arrivent pas à recouvrer la contrepartie de leurs marchandises vendues TVA comprise. Pire encore s'ils dépassent un délai de six mois, ils peuvent faire l'objet d'une poursuite pénale et une amende qui peut aller jusqu'à 50.000 Dinars : Cette sanction s'applique indépendamment du fait qu'ils ont encaissé ou non la TVA, ayant grevé leurs chiffres d'affaires.

Dans le cas où une entreprise se trouve en difficulté due à des impayés ou à des retards de paiements, non seule-



Mr Skander Sallemi,
Centre de Formation et d'Information
Fiscale et Conseil Fiscal
Membre du Comité Directeur de notre
Chambre

devable uniquement des impôts et taxes réellement collectées.

La crainte de cet impact préjudiciable de la législation fiscale en matière de ce fait générateur de l'impôt ne se limite pas uniquement à la TVA et au droit de consommation repris comme exemple; elle concerne aussi l'impôt direct où la doctrine élaborée par l'Administration fiscale oriente le comportement des vérificateurs vers un référentiel doctrinal non conforme à la Loi et permet l'imposition des contribuables au titre de revenus non réalisés et qui relèvent parfois de la fiction des inspecteurs vérificateurs. L'évitement des questions relatives aux fondements du système fiscal tunisien confère au projet de la réforme un caractère superficiel, ce qui emmène beaucoup d'experts et d'Organisations à lui réserver l'appellation de simple « aménagement » du Système fiscal.



fiscale tunisienne. A ce sujet le Ministère des Finances a opposé un refus total de discuter de ces aspects sous prétexte des répercussions importantes quelles peuvent avoir sur les équilibres budgétaires et du manque des moyens en matière de contrôle.

Cet argument n'est pas nouveau et est habituellement soulevé pour s'opposer à toute initiative pouvant mener l'Administration à débattre de la rationalisation de la Législation et des pratiques administratives. Il cache par ailleurs l'absence d'outils modernes de simulations et un problème de fiabilité des données.

La problématique du fait générateur de l'impôt consiste dans la discordance entre la réalité économique et l'Assiette

ment, le risque ne se limiterait pas aux complications financières, mais en plus, il s'ajouterait à un risque fiscal à savoir : l'obligation pour elle de s'acquitter de la TVA et du droit de consommation qu'elle n'a pas encore collecté. Dans le cas contraire et en cas de non paiement de ces derniers, l'article 92 du Code des droits et des procédures fiscales prévoit même une sanction pénale à l'encontre du premier responsable.

Cette situation illustre l'éloignement de la Législation fiscale en matière du fait générateur d'impôt, du principe de la réalité de l'impôt et de l'aspect pécuniaire de la TVA qui prévoit l'imposition des revenus réellement réalisés et d'être re-



CFIF

**CENTRE DE FORMATION
ET D'INFORMATION FISCALE**

15 rue Ibnou Tafargine, 1002

Le Belvédère, Tunis, Tunisie

Mob: +216 22 648 629

Tel: +216 71 286 228

Email: s2contact@yahoo.fr

Skype : s2contact.

RAPPEL : Commission Ad Hoc « Fiscalité »



Réunion prochaine à fixer ayant pour Thème : « dispositions à mettre en œuvre dans le cadre de la LF 2017 » : questionnaire à soumettre aux membres fondateurs

Coaching et contacts au profit de membres pour interventions utiles

STÉS MEMBRES	REQUÊTES	ACTIONS
INTEC Sarl	Auprès de la DG des Douanes	A la grande satisfaction de notre membre
Sté Easy Print	Auprès Ministère de l'Industrie et du Commerce	Démarches en cours
Sté ALSTOM	Auprès de la DG des Douanes	Démarches en cours
Sté CMA CGM Tunisia	Auprès de la Direction Régionale des Douanes à Ben Arous	A la grande satisfaction de notre membre
Sté Vivo Energy Tunisia	Auprès de la DG des Douanes	Démarches en cours
Sté Industries VIGU (CIDM)	Auprès de la STEG	A la grande satisfaction de notre membre
Sté ERRAHMA (Clinique Ennasr)	Auprès d'un consortium italien	A la grande satisfaction de notre membre
Sté Industries VIGU (CIDM)	Auprès du Gouverneur de Bizerte/CNSS et du Ministère de l'Industrie et du Commerce	Démarches en cours
Sté ELEC RECYCLAGE	Auprès de la DG des Douanes	Démarches en cours
Capsa Frites	Auprès de la BFPME et de la CDC	Démarches en cours
Sté Arc En Ciel	Auprès de la DG CNSS	Démarches en cours
Sté SECODAT	Auprès de l'API	Démarches en cours
Cabinet HCC	Sté BIC BIZERTE/ Ste Tunisienne des Peintures ASTRAL/ Auprès de la CDC/QNB	Mise en relation - Démarches en cours
FAITH	auprès des Ministères de l'Agriculture/MDICI (APII/OTD)	Démarches en cours
Sté CELAMIN	Auprès de BCT	Démarches en cours
CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION FISCALE CFIF	Auprès de la Sté ELEC RECYCLAGE et de la BCT	Démarches en cours

II. ACTUALITÉS

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

République Tunisienne
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Société d'Études et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax
«Projet Taparura»
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS

Réalisation et exploitation du projet de viabilisation,
d'aménagement et de développement du site du projet TAPARURA
Juin 2017

PREAMBULE

L'État Tunisien, ayant réhabilité la zone de Taparura, ce qui a permis le gain de terrain sur la mer d'une superficie d'environ 420 hectares et un linéaire côtier de 6 km, se propose à travers un partenariat avec un ou plusieurs investisseurs privés, d'aménager cette zone afin de concilier la ville de Sfax avec son littoral.

Le coût des travaux de cette phase de dépollution a été financé par le budget de l'État, un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et des financements complémentaires sous forme de prêts financiers, publics et acheteurs Belges et Français (Tous les prêts sont signés entre l'organisme de financement et l'État Tunisien, qui reste l'emprunteur officiel des fonds et le garant des prêts).

Le projet Taparura a été labellisé en décembre 2014 «UPM» (Union Pour la Méditerranée). Il s'agit du premier projet du bassin Méditerranéen ayant obtenu ce label qui permettra de faciliter l'accès aux financements du projet. Le projet a été également choisi par l'UPM dans le cadre du projet de l'identification de l'initiation du financement des projets urbains «UPFI», par laquelle il a bénéficié d'un don pour le financement d'une assistance technique notamment pour les études urbanistiques et financières.

OBJET DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Le principe de partenariat repose sur un apport en nature des terrains propriété privée de l'État actuellement et d'un apport en numéraire des investisseurs potentiels répondant aux critères de sélection, à travers la société SEACNVS porteuse du projet.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet de sélectionner un investisseur stratégique ou financier à qui sera confié, sous clauses résolutoires, la réalisation et l'exploitation du projet de planification, d'aménagement et de développement du site du Projet TAPARURA à Sfax.

INFORMATIONS SUCCINCTES SUR LA SEACNVS

La SEACNVS est une société anonyme à participation publique de droit tunisien, créée en 1985, et opérant sous la tutelle du Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MEHAT). Son capital social est de 2.250.000 TND.

Créée pour assurer la dépollution des côtes nord et la création d'un espace de 420 ha dénommé « site Taparura », la société a depuis 2013 comme objet principal l'aménagement et la gestion du site. Cette mission des études, de la programmation aux études techniques d'exécution, (ii) la réalisation des travaux d'infrastructure et d'équipements de la zone (y compris équipements de superstructure), et (iii) la vente des droits à construire : la société est également responsable (iv) de la gestion du site dans son ensemble, jusqu'à la remise des ouvrages et équipements réalisés à

l'Etat et à la ville de Sfax.

Son capital est actuellement réparti comme suit :

Actionnaires	Participation (en %)
Banque Nationale Agricole	11,11 %
Société Tunisienne de Banque	11,11 %
Agence Foncière Touristique	8,88 %
Conseil régional du Gouvernorat de Sfax	5,56 %
Conseil Municipal de Sfax	5,56 %
Total Participations Publiques	42,22 %
La société Univers Participations SICAF	11,11 %
Attijari Bank	11,11 %
Banque Internationale Arabe de Tunisie	11,11 %
Stusid Bank	11,11 %
Société d'Investissement du groupe de la Société Tunisienne de Banque	6,67 %
Union Bancaire du Commerce et d'Industrie	6,67 %
Total Participations Privées	57,78 %

PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE TAPARURA

Le site TAPARURA est déclaré ouvert à l'urbanisation. Les plages sont également déclarés ouvertes à la baignade. Le projet d'aménagement du site Taparura est un projet mixte destiné à recevoir du logement, des bureaux et commerces, des zones de loisirs et des équipements structurants à vocation urbaine et régionale. Sa mise en œuvre s'effectuera en phases successives dans le cadre d'une procédure de lotissement.

Il s'agit d'inscrire le projet dans le cadre de la révision du Plan d'Aménagement Urbain de la Ville de Sfax actuellement en cours. Il est la principale composante d'un projet urbain plus large comprenant : l'aménagement de la Pénétrante Nord-Sud (PNS) en bordure du site, la rénovation des quartiers populaires et de la zone industrielle de la Poudrière et de la restructuration de la zone portuaire.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « A.M.I. »

Sont éligibles au présent Appel à Manifestation d'intérêt toutes entreprises privées, acteurs financiers ou bancaires et société innovante dans le domaine des « villes durables », « Eco-Constructions » et « villes intelligentes ». Les entreprises ne doivent pas obligatoirement être implantées sur le territoire Tunisien. Toutes les formes d'entreprises sont éligibles (SA, SARL ...). Les associations et les sociétés coopératives ne sont pas éligibles.

Les bailleurs, Investisseurs, Gestionnaires, Investisseurs Gestionnaires ou Couple Investisseur-Gestionnaire intéressés peuvent se présenter en « équipe projet » comprenant maîtres d'œuvre, opérateurs urbains, opérateurs touristiques...

PROCESSUS DE SELECTION:

Le processus de soumission au présent appel à manifestation d'intérêt se déroulera à travers la présentation par les soumissionnaires d'un dossier sous plis fermé et portant l'intitulé : «Dossier de soumission - Réalisation et exploitation du projet de viabilisation, d'aménagement et de développement du site du projet TAPARURA»

Le processus du choix d'un investisseur se déroulera sur la base d'une évaluation de deux dossiers présentés simultanément (en même temps) et séparément (dans des plis distincts) dans l'offre du soumissionnaire à savoir :

- Le dossier de présélection : Son évaluation constitue la première étape du processus de sélection. Elle permettra de présélectionner les candidats sur la base de leurs références, leurs expériences techniques et managériales ainsi que leurs capacités financières pour la réalisation et l'exploitation du projet.

- Le dossier de sélection : Son évaluation portera, entre autres, sur l'étude du business plan, de la pertinence du concept à développer et sur l'offre de la valeur du terrain et de l'échelonnement de la libération des parts dans le capital. L'investisseur retenu devra se conformer aux prescriptions des documents contractuels et aux procédures exigées, relatives à la réalisation du projet.

RETRAIT ET DEPOT DU DOSSIER

Le dossier de l'appel à manifestation d'intérêt peut être téléchargé à partir des sites Web suivants : <http://www.taparura.com> et <http://www.equipement.tnou> retiré auprès de la SEACNVS à l'adresse mentionnée ci-dessous contre signature d'un engagement de confidentialité conformément au planning suivant :

- Lancement de l'avis de l'A.M.I : 02/06/2017
- Date de début de retrait du dossier : 02/06/2017
- Date limite de remise du dossier: 15/09/2017 à 16h00 (le cachet du bureau d'ordre faisant foi. Toute offre parvenue après cette date ne sera pas retenue.).

Le dossier de soumission doit être envoyé par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre de la S.E.A.C.N.V.S au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax à l'adresse mentionnée ci-dessous et portant la mention « A ne pas ouvrir , Appel à Manifestation d'intérêt: Réalisation et exploitation du projet de viabilisation, d'aménagement et de développement du site du projet Taparura Sfax- TUNISIE».

La langue officielle du dossier est le français (à titre indicatif une copie en anglais peut être présentée aux soumissionnaires participants et en cas de discordance entre les versions, la langue française prime) et la devise unique est le Dinar Tunisien (TND).

Toutes les demandes d'informations complémentaires et la remise des Dossiers du présent Appel à Manifestation d'Intérêt devront être adressées à la SEACNVS.

LA SOCIÉTÉ D'ETUDES ET D'AMÉNAGEMENT DES CÔTES NORD DE LA VILLE DE SFAX (SEACNVS)

Adresse : Route Sidi Mansour Km 3.5 –3002 Sfax / BP 1086 - 3018 Sfax
Téléphone: (+216) 74 286 613 / (+216) 74 286 614 - Fax: (+216) 74 286 602

Email: projet.taparura@seacnvs.com.tn

Site web: <http://www.taparura.com>



LE PREMIER VOLKSWAGEN EXPRESS SERVICE : s'invite à la station Shell Z4 Mégrine : 10 mai 2017



La société Vivo Energy Tunisie, membre de notre Chambre, lance un projet sans précédent dans le pays, en partenariat avec Ennakl Automobiles : un atelier Volkswagen Express Service dans la station-service Shell Z4 à Mégrine.

Ce lancement est le fruit d'un partenariat entre deux entreprises leaders sur leur marché : Vivo Energy Tunisie avec un réseau national de 170 stations-service Shell et Ennakl Automobiles, concessionnaire agréé de la marque allemande Volkswagen auquel les automobilistes tunisiens font pleinement confiance.

Le centre Volkswagen Express Service sera accessible tous les jours de la semaine sans rendez-vous. Il offrira bon nombre de prestations d'entretien rapide telles que le changement de plaquettes de freins ou d'amortisseurs et des opérations de vidange avec les fameux lubrifiants Shell Helix à base de gaz naturel.

Notre Chambre a été représentée par Mr M. Goaid lors de l'Inauguration.



SIGNAUX TRÈS POSITIFS POUR L'INVESTISSEMENT



Selon M. Khalil Laâbidi, DG FIPA et Président de l'Instance tunisienne pour l'investissement : les chiffres réalisés liés à l'investissement, pour le premier trimestre de l'année 2017, l'IDE a augmenté de 18%. L'investissement dans le domaine de l'industrie a augmenté de 63,3% et celui dans le secteur du service de 58,8%. Nous avons des signaux très positifs donc ! **Améliorer encore plus les chiffres ne dépend que de nous et il faut savoir qu'il n'y a aucune limite à l'investissement en Tunisie .**

III. COOPÉRATION

Projet d'une Coopération Tuniso Néerlandaise (1)

- Aux Pays-Bas : Projet Spotlight Seminar 2018: date Avril 2018 (à confirmer) : des tables rondes sectorielles (Industries automobile, agroalimentaire, etc.) et d'autres sujets possibles.
- En Tunisie : projets internationaux (transfert de compétences), comme un projet récent en Afrique de l'Ouest concernant les douanes et la logistique pour plus d'info :

<http://www.smootheninglogistics.com>

(1) en parfaite collaboration avec Fipa Benelux, notre vis-à-vis à Brux en charge des Pays-Bas



Réunion du Comité de suivi de la Conférence Tunisia 2020

Vise à assurer le suivi des engagements pris lors de la conférence, de manière à atteindre les objectifs fixés, en particulier pour ce qui est du développement des régions internes et de la réduction du taux de chômage chez les jeunes. Il s'agit également de l'ouverture de l'économie tunisienne sur les secteurs prometteurs et de permettre au pays de retrouver sa position sur la carte d'investissement en tant que pôle économique. Rappelons que Mr. le Ministère des Affaires étrangères, Khmaies Jinaoui a accueilli le 29 mai 2017, une réunion des Hauts fonctionnaires et Ambassadeurs des pays membres du Comité de suivi de la Conférence sur l'investissement Tunisia 2020. Comité qui inclut aux côtés



de la Tunisie, notamment la France, le Canada, la BM la BEI.

Projet COM-TEXHA



Mr. Nacer Bouyahia,
Responsable National des Projets ITC

Dans le cadre du projet d'Appui à la compétitivité de la chaîne de valeur du secteur textile et habillement **COM-TEXHA**, une mission B2B aux Pays Bas sera organisée conjointement avec :

- CEPEX au profit d'un groupe d'entreprises spécialisées en DENIM
 - et avec le concours de CTNCI et de ses membres du Secteur.
- Cette mission sera organisée pendant le mois de Septembre 2017.



CTNCi

Coordonnées



Centre Alyssa - Bloc C - 2ème étage - Appt. 21
2092 El Manar I - Tunisie



(+216) 71 885 442



www.tunidutch.com



Présentation

INTERVENTIONS EN FAVEUR DE NOS MEMBRES/PROSPECTS

1) ASSISTANCE À NOS MEMBRES/PROSPECTS

pour contacts et recherches de solutions lors de difficultés rencontrées avec Administrations tunisiennes concernées en vues de résoudre leurs requêtes (notamment avec DG des Douanes - BCT - UTICA - DG des Impôts - CETTEX - CONECT - UGTT- ETAP Institut Tunisien des Etudes Stratégiques - CNSS - GIZ - Banque Mondiale - Cabinets de conseils et formations - Cenaffif - Labo d'analyse - ONH - Ministère (des Affaires Etrangères - de l'Intérieur - des Finances - des Affaires Sociales - du Développement - de l'Investissement et de la Coopération Internationale - du Commerce et de l'Industrie - Ministère de l'Agriculture - Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement...)

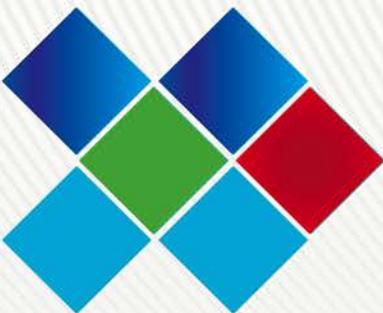
2) FACILITATEUR, CATALYSEUR, MISES EN RELATIONS ET CONTACTS

auprès de notamment : des 5 principales représentations tunisiennes à l'étranger : de FIPA à Bruxelles, (couvrant les Pays-Bas), du CEPEX (TTPO à Rotterdam), de TUNISAIR et de l'ONTT (à Amsterdam), et des Services concernés de notre Ambassade à la Haye, ainsi qu'auprès des Services concernées de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas à Tunis

3) RÉPONDRE AUX BESOINS EXPRIMÉS, AUX ASPIRATIONS ET REQUÊTES DE SES MEMBRES

Assister avec ses services d'informations et de conseils :

- Les nouveaux entrepreneurs
- Les entreprises en vue de délocalisation
- Les exportateurs et importateurs
- Les Entreprises à la recherche de nouveaux acquéreurs, actionnaires...
- Les entreprises à la recherche de partenaires
- Market suveys et ciblage de vis-à- vis



EVÉNEMENTS

1-Organisation des déjeuners débats : 40 à ce jour couvrant divers secteurs (Énergie - Commerce - Industrie - Affaires Sociales...)

2- Signature des Conventions de Coopération :

- 8 avec les KVK (Chambres de Commerce néerlandaises)

- 8 avec les Chambres de Commerce tunisiennes

- Avec des Institutions tunisiennes de notoriété nationale et internationale : FIPA - CEPEX - APIA - CDC - BERD - La Bourse de Tunis.

3- Missions aux Pays-Bas, de contacts, des vis-à- vis néerlandais de nos membres

4- Activités Sociales :

Interventions en faveur d'handicapés moteurs, de membres de familles dans le besoin de zones déshéritées de notre pays leurs apportant équipements facilitant leurs mobilités

IV. SOCIÉTÉS DU MOIS



Mme Virginie BUVRY
Représentante
du Bureau Tunisie

Promoteur de la mobilité durable, Alstom conçoit et propose des systèmes, équipements et services pour le secteur du transport. Alstom propose une gamme complète de solutions (des trains à grande



vitesse aux métros, tramways et e-bus), des services personnalisés (maintenance, modernisation...) ainsi que des offres dédiées aux passagers, des solutions d'infrastructure, de mobilité digitale et de signalisation. Alstom se positionne comme un leader mondial des systèmes de transport intégrés. En 2016/17, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros et enregistré pour 10 milliards d'euros de commandes.

Alstom, dont le siège est basé en France, est présent dans plus de 60 pays et emploie actuellement 32 800 collaborateurs. www.alstom.com

Alstom est présent en Tunisie depuis plus de 50 ans et a dans ses références notamment :
 * La livraison de 55

tramways Citadis et leur maintenance,
 * L'électrification de la ligne de la Banlieue Sud de Tunis vers Borj Cedria, en consortium,
 * L'électrification de l'extension de la ligne de tramways vers El Mourouj
 La Tunisie s'est engagée dans un vaste programme de développement de projets ferroviaires urbains et suburbains et pour lequel Alstom entend pouvoir accompagner ses clients historiques.

1 Des projets phares dans toutes les régions

CANADA : maintenance	ROYAUME-UNI : signalisation et services	FRANCE : nouvelle génération de train suburbain pour la région Parisienne (ligne D et E), métro de Lyon
ETATS-UNIS : Aveila Liberty pour Amtrak	PAYS-BAS : trains régionaux et intercitys	INDE : e-locomotives
MEXIQUE : métro de Guadalajara	ITALIE : trains régionaux et à grande vitesse	ALLEMAGNE : trains régionaux, train zéro-émission, locomotives
PÉROU : métro pour Lima ligne 1	EAU : extension du métro de Dubaï	CHINE : solution de signalisation ITCS, traction
BRÉSIL : système de tramway pour Rio	ARABIE SAOUDITE : métro de Riyad	TAIWAN : tramways et stockage d'énergie à bord
ARGENTINE : métro pour Buenos Aires	QATAR : tramway de Lusail	AUSTRALIE : trains suburbains
CHILI : métro de Santiago	AFRIQUE DU SUD : 1 ^{er} train suburbain livré pour Prasa	

ALSTOM - 04/05/2017 - P 10

© ALSTOM SA, 2016. All rights reserved. Information contained in this document is confidential. No representation or warranty is made or should be relied on that it is complete or correct. It will apply to the specific project. It is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties without express written authorization, is strictly prohibited.

STÉ CMA CGM TUNISIA



CMA CGM Tunisia est une filiale du Groupe international CMA CGM, l'un des leaders mondiaux du transport maritime par conteneurs. Présent en Tunisie depuis 2003, CMA CGM Tunisia

est un partenaire incontournable du shipping. Nous vous proposons un service unique, alliant transport de conteneurs dry, frigorifiques ; mais également de camions ; remorques ; matériels roulants divers et colis spéciaux ; grâce à huit escales hebdomadaires dans les trois ports Tunisiens de Radès ; Sousse & Sfax. Une desserte directe et rapide vers ses grands hubs de transbordement de Malte et Tanger, vous ouvre l'accès à plus de 200 lignes maritimes desservant 420 ports dans 160 pays. CMA CGM en Tunisie, c'est également CMA CGM INLAND SERVICES TUNISIA, filiale de notre opérateur logistique international qui vous offrira prochainement une offre de service logistique



diversifiée sur mesure. Outre notre plateforme de e-Commerce accessible en ligne sur le site www.cma-cgm.com, les 80 collaborateurs de CMA CGM Tunisia sont à votre entière disposition pour vous proposer des solutions logistiques à la mesure de vos besoins. Plus de 5500 clients nous font d'ores et déjà confiance plaçant CMA-CGM Tunisia au rang de premier armateur de Tunisie.

TENDA
SISTEM
 sistemi per professionisti

STÉ TENDA SISTEM TUNISIE SARL

TENDASISTEM est une belle histoire qui a commencé il y a 15 ans. Fondée par Monsieur Antonio Fazio dans un garage, est principalement une entreprise productrice de moustiquaires

et de volets roulants en aluminium. De l'époque du garage jusqu'à la situation actuelle, l'histoire que la société continue à écrire tous les jours, se caractérise par la philosophie d'entreprise, basée sur un esprit entreprenant, et la volonté de la propriété de faire des investissements dans les différents départements d'affaires: ils sont faits des investissements dans les machines pour la production et dans le secteur technique pour la recherche et l'expérimentation. Aujourd'hui, la société peut compter sur la collaboration de 80 employés, qui maintenant opèrent dans 5000 mètres carrés dans lesquels TENDASISTEM exprime tout son potentiel. Juste les investissements dans la recherche et le développement permettent de concevoir, réaliser et proposer toujours de nouveaux produits à l'attention du marché et des clients, comme la breveté newSolar® l'évolution du rouleau, un volet roulant en aluminium de fonctionnalité et élégance extrême qui permet de personnaliser la luminosité de l'environnement constituant également un système de protection solaire totale. Actuellement on développe des produits haut de gamme et bande intermédiaire, et plusieurs entreprises clientes présentes sur tout le territoire national, ainsi qu'à l'étranger, utilisent tous les jours les compétences de TENDASISTEM.



STÉ INTEC SARL



Maître Luigi Valenti
Avocat

Le marché ciblé par INTEC est le domaine bancaire caractérisé, notamment en Europe, par un processus de cession en outsourcing de phases entières d'activités et de services qui deviennent de plus en plus coûteuses et peu rémunératrices. Les principaux services, objet

de cette cession, sont ceux relatifs à la gestion des services informatiques ; en effet, l'inefficacité des structures bancaires chargées de ces services se mesure par rapport à la différence remarquable entre les coûts «internes» dérivés de l'organisation particulière juridico-contractuelle et fonctionnelle des banques et le prix du même service en outsourcing. Cette différence de coût se retrouve au sein d'autres secteurs, ceux qui nécessitent le traitement d'importants volumes de données dans un délai bien précis et au moindre coût.

La INTEC, directement ou avec l'appui des sociétés mères, est à même de fournir une gamme entière de services informatiques et de processus d'automatisation tels que :

- * la gestion des services spécialisées dans le traitement du «support papier bancaire» avec des processus automatiques et semi-automatiques incluant transport, dépôt, archivage et conservation physique et logique des documents;
- * la gestion de services pour la numérisation optique des documents avec des technologies de reconnaissance automatiques des caractères (OCR, ICR, etc.) ;
- * l'acquisition et l'élaboration électronique des données et la gestion de bases des données ;
- * l'étude, l'analyse, la réalisation et la gestion des procédures informatiques des systèmes et des paquets d'application ;
- * la réalisation des services de nature informatique en général ;
- * la réalisation des systèmes d'utilisation de cartes magnétiques, de lecture de microfiches ou de lecture laser ;
- * services d'impression numérique, mise sous plis et expédition, sur des équipements sophistiqués, totalement automatisés et à même de garantir un délai de réponse extrêmement réduit quelque soit le

volume des

données à traiter (relevés de comptes, communication clientèle, etc....) ;

*l'installation et la maintenance des logiciels auprès des clients ;

*l'assistance technique et la consultation pour l'installation et la gestion des postes télématiques y compris l'assistance au domicile des clients ;

*la gestion de nouveaux services orientés à la gestion et à la maintenance des archives, statiques et dynamiques ;

*services de liaison avec d'autres sujets ou institutions ;

*la réalisation de INTECes web internet/intranet.

Dans le cadre plus spécifique des services de back office, la INTEC peut fournir plusieurs services, tels que :

*virements et paiement des services (STEG, SONEDE, etc.)

payements par procuration

*services d'ouverture courrier, courrier interne, trie, classement, etc.

*chèques

*archivage optique et physique

*acquisition et transmission des imprimés fiscaux

*acquisition et gestion des spécimens de signatures, dossier de financement, contentieux, etc.

*back-office secrétariat financements (acquiINTECion des données et classement des documents, finalisation des garanties, gestion de pouvoir, des signatures etc.)

*back-office escompte des factures

*back-office de la trésorerie des administrations



VI. MEMBERSHIP

Plus d'informations, nous offrons ici à nos nouveaux membres cet espace pour présenter leurs activités : **6 NOUVEAUX MEMBRES**

1. STÉ INTEC SARL

- Activité : services, Back office, Banques
- Tel : 24 204 646
- Email : luigivalenti@prconsulting-tn.com
- Nom du Dirigeant : Mr Luigi Valenti, (parrainée par Mr S. Sallemi)

2) CMA CGM TUNISIA

- Activité : Transport Maritime
- Tel : 71 138 070 Fax : 71 963 783
- Email : tun.phery@cma-cgm.com
- Nom du Dirigeant : Mr Pierre Hery (parrainée par Mr M. Goaid)

3) TENDA SISTEM TUNISIE SARL

- Activité : production de moustiquaires et de volets roulants en aluminium.
- Tel : 29 299 573
- Email : info@tendasistem.it
- Nom du Dirigeant : Mr Antonio Fazio (parrainée par Mr V. guagnano)

4) STÉ ALSTOM

- Activité : Transport ferroviaire
- Tel : 71 190 969 / Fax : 71 190 957
- Email :
- Nom du Dirigeant : Mme Virginie Buvry (parrainée par Mr M. Goaid)

5) STÉ DEMCOINTER

- Activité : Textile- Habillement
- Tel : 73 406 297/ Fax : 73 416 101
- Email : jdm@demcointer.com
- Nom du Dirigeant : John De Meirsman (parrainée par Mr M. Goaid)

6) CABINET AWT AUDIT ET CONSEIL

- Activité : Expert Comptable
- Tel : 98 202 385 / Fax : 71 904 040
- Email : a.wahabi@awt.com.tn
- Noms du Dirigeants : MM Anis Wahabi et Turki Wassim (parrainée par Mr S. Sallemi)

IV. SALONS & MANIFESTATIONS

13ÈME EDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, DU MACHINISME AGRICOLE ET DE LA PÊCHE SIAMMAP : 31 OCTOBRE AU 05 NOVEMBRE 2017



Environ 500 exposants participeront à la 13ème Edition du Siamap 2017, qui sera organisé du 31 octobre au 5 novembre 2017,

Ce salon vise à moderniser le Secteur agricole, ainsi qu'à valoriser les filières de transformation et à booster l'exportation agricole.

Le Président de l'UTAP, Mr. Abdelmajid Ezzar, a fait savoir, de son côté, que le Salon constitue une opportunité pour la promotion de la Tunisie comme un pays disposant de grandes capacités agricoles, estimant que le Salon ne sera pas exclusivement consacré à l'exposition de nouveaux équipements agricoles, mais ciblera également le volet académique, à travers l'organisation de conférences scientifiques sur la productivité agricole.

BIBLIOTHÈQUE DE LA CTNCI

Sont à votre disposition, revues de presse et périodiques mensuels édités en Tunisie :

- l'Audace :1/ 128
- Réalités : N° -1585-1586
- Jeune Afrique: N°876 -1877-1878
- Le Courrier de l'Industrie de l'APII N° 133/133 Novembre 2016
- Le Courrier de l'Industrie de l'APII N° 13 et 14 (en arabe)
- Impact N° 4/2016 : Focus Agroalimentaire : AHK

VII. AGENDA DES FOIRES ET SALONS

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
REMATEC Salon international pour l'industrie du reconditionnement - reconception	ts les deux ans	Amsterdam	18.06 - 20.06 2017
PACKAGED Sommet européen de l'emballage	annuel	Amsterdam > Hotel Okura Amsterdam	19.06 - 20.06 2017
ADDITIVE MANUFACTURING EUROPE Salon et conférence dédiés à l'impression 3D	annuel	Amsterdam	27.06 - 29.06 2017
TOC CONTAINER SUPPLY CHAIN EUROPE Salon et conférence sur le transport maritime et les équipements portuaires	annuel	Amsterdam > RAI International Exhibition and Congress Centre	27.06 - 29.06 2017
NRM Salon international du bétail laitier	annuel	Zwolle	30.06 - 01.07 2017
AIFW - AMSTERDAM INTERNATIONAL FASHION WEEK Salon international de la mode d'Amsterdam	bi-annuel	Amsterdam > Westergasfabriek	juil. 2017 (?)
ECP Congrès européen de psychologie	ts les deux ans	Amsterdam	11.07 - 14.07 2017
HISWA TE WATER Salon nautique en pleine mer	annuel	Amsterdam > Marina Seaport IJmuiden	29.08 - 03.09 2017
STOFFEN SPEKTAKEL EINDHOVEN Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	Eindhoven	sept. 2017 (?)
STOFFEN SPEKTAKEL GOES Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	Goes > Zeelandhallen	sept. 2017 (?)
STOFFEN SPEKTAKEL GENT Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	Haarlemmermeer	sept. 2017 (?)
STOFFEN SPEKTAKEL LEEUWARDEN Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	Leeuwarden > WTC Expo	sept. 2017 (?)
ELEKTROTECHNIEK Salon des produits et systèmes pour la génération, le transport, le stockage et la distribution d'énergie électrique	ts les deux ans	Utrecht	sept. 2017 (?)
STOFFEN SPEKTAKEL ZWOLLE Exposition de tissus et textiles	bi-annuel	Zwolle > IJsselhallen	sept. 2017 (?)
ESPEN CONGRESS Congrès de la nutrition clinique et du métabolisme	annuel	La Haye	09.09 - 12.09 2017
IBC Le salon IBC présente les nouveautés et les dernières technologies en matière de business dans le domaine de l'audiovisuel et des médias	annuel	Amsterdam > RAI International Exhibition and Congress Centre	14.09 - 19.09 2017
BOEKENFESTIJNEN - UTRECHT Salon du livre	annuel	Utrecht	21.09 - 24.09 2017
EU PVSEC Conférence européenne avec Expo sur l'énergie solaire et photovoltaïque. EU PVSEC est la plus grande conférence mondiale sur la recherche et les technologies, les industries et applications de l'énergie solaire	annuel	Amsterdam > RAI International Exhibition and Congress Centre	25.09 - 27.09 2017

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
BATIMAGHREB EXPO - TUNISIA <i>Salon professionnel du bâtiment. Batimaghreb Expo est le RDV des professionnels du BTP pour échanger, s'informer, se rencontrer à travers une exposition, un programme de conférences, de démonstrations techniques et de rencontres B2B programmées</i>	annuel	Tunis	oct. 2017 (?)
SIAMAP <i>Salon international de l'agriculture, du machinisme agricole et de la pêche</i>	ts les deux ans	Tunis > Parc des expositions du Kram	31.10 - 05.11 2017
SAP (SALON DE L'ACHAT PUBLIC) <i>Salon de l'achat public. SAP est le plus grand rassemblement des décideurs de l'achat public avec leurs fournisseurs, prestataires et partenaires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des régions</i>	annuel	Tunis	nov. 2017 (?)
MOBILIA, DECOR ARTISANAT <i>Salon de l'artisanat</i>	annuel	Sfax > Parc des expositions de Sfax	déc. 2017 (?)
FESTIVAL DE LA PORCELAINES <i>Salon des articles de ménage en porcelaines</i>	annuel	Tunis	déc. 2017 (?)
DAR DECO - SALON DE L'AMEUBLEMENT ET DE LA DÉCORATION <i>Salon de la décoration, du design et du luminaire</i>	annuel	Tunis > Parc des expositions du Kram	15.12 - 24.12 2017



Mongi Goaid
Secrétaire Général
14-06-2017



Aïd Saïd

